

#12

# l'académie des 9

(profils financiers territoriaux)

localnova  
news



Découvrez le profil financier de votre commune :

Le test est gratuit et accessible sur notre portail.

Aucun engagement commercial requis mais une inscription via notre "inscription rapide" pour s'assurer que le profil téléchargeable est bien communiquée à la commune et non à un tiers :

ACCÈS PORTAIL LOCALNOVA

<https://www.localnova-finance.fr/espace-client/>

**9** acteurs sont confrontés à un public sélectionné, exigeant, soucieux d'obtenir de la part des acteurs les bonnes réponses aux questions qui leur sont posées pour remporter la mise.

**Mais les acteurs présentent des profils très différents et ne disposent pas toujours des moyens requis pour accompagner les attentes du public.**

C'est en résumé l'équation à laquelle font face les élus locaux et cadres territoriaux face au choc budgétaire. D'un côté, des administrés avec des exigences de services à la population, de l'autre, des collectivités aux profils financiers très différents et présentant des leviers d'action inégaux.

[www.localnova-finance.fr](http://www.localnova-finance.fr)

10 Parc Club du Millenaire 1025, avenue Henri BECQUEREL  
34 000 MONTPELLIER - Tél : 09 72 29 39 33 @ contact@localnova.fr

## Le choc budgétaire impose donc aux collectivités locales le choix entre deux solutions économiques.

Car la baisse des dotations a pour corollaire la nécessité d'être compensée par une baisse de même montant des dépenses ou une augmentation de même montant des recettes (notamment fiscales).

En résumé, elles ont le choix entre réduire la voilure ou maintenir la voilure. **Mais les collectivités locales ont-elles vraiment le choix entre ces deux solutions ?**

Leurs capacités d'action dépendront naturellement du niveau de dépenses actuelles (et donc du potentiel d'économie existant) ou de la marge de manœuvre fiscale.

Prosaïquement, si mes dépenses de fonctionnement sont élevées, mon potentiel d'économies est élevé, si mes taux de fiscalité directe sont bas, ma marge de manœuvre fiscale est élevée.

Tout dépend donc du profil financier de chaque collectivité. **Quels sont donc les profils financiers territoriaux ?**

Pour simplifier, nous caractériserons face aux réponses au choc budgétaire le profil de chaque collectivité avec 2 critères : le niveau de dépenses et la marge de manœuvre fiscale. Ajoutons un troisième critère, la santé financière, indispensable pour savoir si la commune subit ou non une double peine.

Le principe de l'étude est assez simple. Positionnons en colonne les trois critères : Richesse, Santé et Potentiel d'économies et en ligne les états possibles : Elevé, Moyen et Faible. Chaque critère doit être associé à un état. Exemple : Richesse élevée, Santé moyenne, Potentiel d'économies faible.

### Que nous enseigne l'étude réalisée à partir des 3 critères sur les 36 600 communes ?

#### Sur la base du critère fiscal,

38 % disposent d'une marge de manœuvre, les 62 % autres ont soit des taux dans la moyenne (26%) soit des taux déjà très élevés (36%).

#### Sur la base du critère santé

33 % disposent d'une bonne santé, les 67 % autres ont soit une santé dans la moyenne (12%) soit une santé fragile (55%).

#### Sur la base du critère économies,

27 % disposent d'une marge de manœuvre, les 73 % autres ont soit un potentiel d'économie dans la moyenne (21%) soit un potentiel très faible voire inexistant (52%).

**Allons plus loin en combinant ces différents critères. On définit ainsi le profil financier individuel (disponible gratuitement sur notre portail).**

il existe 27 combinaisons possibles au terme desquelles chaque collectivité locale peut définir son profil financier et surtout se positionner par rapport au choc budgétaire et sa capacité d'action et/ou de résistance.

### Quelles sont les conclusions de l'étude multicritères ?

#### 1 563 COMMUNES

pourront librement choisir entre tous les leviers disponibles : leur potentiel d'économies et leur marge de manœuvre fiscale sont élevés.

#### 3 945 COMMUNES

ne pourront utiliser que le levier économies : elles ont déjà une pression fiscale élevée et peuvent théoriquement réduire leurs dépenses de fonctionnement.

#### 11 775 COMMUNES

communes ne pourront utiliser que le levier fiscal : leur niveau de dépenses est très faible mais leur marge de manœuvre fiscale est forte.

#### 4 550 COMMUNES

ne disposent plus d'aucun levier d'action : leur fiscalité est déjà très élevée et leur potentiel d'économies est inexistant. Pas de miracle, seule une refonte complète des missions de service public apportera le salut, sinon la banqueroute est assurée. 3 889 communes ont une population inférieure à 2 000 hab., 620 une population comprise entre 2 000 et 20 000 hab. soit (plus forte proportion par rapport aux communes de la strate) et 46 communes ont une population supérieure à 20 000 hab.

#### 14 800 AUTRES COMMUNES

devront obligatoirement mixer les leviers avec pour une large part des effets insuffisants pour préserver les équilibres.